



**Réunion du Comité Directeur
du Comité Départemental d'Éscrime
de la Seine-Saint-Denis
19 décembre 2007**

L'an Deux Mille Sept, les membres du Comité Directeur du Comité Départemental d'Éscrime de la Seine-Saint-Denis se sont réunis le 19 décembre à l'Aréna de GAGNY.

Il a été dressé une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance.

Le Bureau ainsi composé :

PRESIDENT	Monsieur Didier MORANNE
VICE-PRESIDENTE	Madame Christine DHERBILLY
SECRETAIRE-GENERALE	Mademoiselle Martine BIDARD
SECRETAIRE ADJOINT	Monsieur Yves de LAMBALLERIE
TRESORIERE	Madame Catherine STRELETSKI
TRESORIERE-ADJOINTE	Madame Cathy MOREAUX

Constate, d'après cette feuille certifiée sincère et véritable, que 12 membres du Comité Directeur sont présents ou représentés. 3 membres sont absents : Mesdames Déborah GIOVETTI de VILLEMOMBLE et Agnès de LOOF d'AULNAY-SOUS-BOIS. Mr AMZEL Georges Les LILAS

Autres personnes présentes sur invitation du CD93 :

Maître Didier GRAS	CTD
Maître Martine HESS	CA MONTREUIL
Maître François LAVAZEC	LE RAINCY / ROSNY-SOUS-BOIS
Monsieur Bernard VERRIER	BONDY
Maître Patrice DHERBILLY	DRANCY/AULNAY-SOUS-BOIS
Maître Pascal IGNACE	COUBRON/BONDY

Le quorum étant atteint, Le Président, Monsieur Didier MORANNE, ouvre la séance à 20h45.

1) ASSEMBLEE GENERALE DU CD93

La Secrétaire Générale, Mademoiselle Martine BIDARD, procède à la lecture du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du CD93 du 19 septembre 2007.

Deux modifications sont apportées à ce compte-rendu :

- Saint-Denis remplacé par GAGNY (stage),
- 14-15 juin 2008 (au lieu de 2007) sur le calendrier des compétitions départementales.

Rectifications faites, le compte-rendu est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

2) CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX EPEE PAR EQUIPES

Les Championnats Départementaux épée par équipes auront lieu le 15 mars 2008 à LIVRY-GARGAN à moins qu'une autre salle se propose.

3) BILAN DU STAGE DEPARTEMENTAL 2007

Le stage départemental s'est parfaitement déroulé à la satisfaction des jeunes et de l'équipe enseignante.

Le budget a été tenu.

Un nouvel enseignant, Maître LEVY, s'est intégré dans l'équipe des cadres et Madame Agnès de LOOF a été remplacée par Marine DECK, pour l'encadrement des stagiaires, le soir.

On note un rajeunissement des stagiaires, mais tous se sont investis avec cœur dans toutes les activités proposées. Ils ont pu découvrir un nouveau sport ; la sarbacane.

Nous avons disposé en totale confiance du gymnase de 8h à 18 h tous les jours.

Voilà 3 ans que le stage départemental a lieu sur le même site à des conditions financières avantageuses. Faut-il envisager de changer de lieu pour les futurs stages départementaux ?

Serait-il possible d'organiser un deuxième stage dans la saison ? demande Maître Patrice DHERBILLY.

Encore faut-il disposer des moyens nécessaires ! Répond Maître GRAS. Ce ne pourrait être qu'un stage en demi-pension sans hébergement.

Le Président va se renseigner pour savoir s'il est possible d'organiser un stage destiné aux benjamins, minimes et cadets à BOBIGNY pendant les vacances de février ou de printemps.

Le principe de reconduire le stage départemental à la Toussaint 2008 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

4) INVESTISSEMENT MATERIEL CD93

Les saisons précédentes, le CD93 a acquis des enrouleurs, des appareils de signalisation et du matériel électrique, notamment de sabre.

Ne serait-il pas judicieux d'investir dans l'achat de pistes, ce qui cadrerait bien avec le projet de regroupements et l'organisation des épreuves départementales ? Propose le Président.

La proposition est faite d'acheter 5 pistes pour un budget d'environ 10 000 € Cette proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Nous demanderons des devis aux différents fournisseurs de matériel d'escrime.

5) CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LA DDJS

Le CD93 a été convié par la DDJS à rédiger une convention d'objectifs.

Une première réunion a eu lieu : il a été question des regroupements départementaux qui seront inscrits dans cette convention d'objectifs.

Une deuxième réunion aura lieu en janvier ; la DDJS nous informera alors de ce qu'elle veut ou peut nous accorder.

6) ESPOIRS DEPARTEMENTAUX CDOS

Deux jeunes escrimeurs avaient été désignés pour faire partie des Espoirs Départementaux :

NGOM Hélène

GAGNY

DHERBILLY Pierre Alexandre

AULNAY-SOUS-BOIS

Mais Hélène NGOM a été inscrite sur la liste des espoirs nationaux, il nous faut proposer un autre jeune : PINGEL Antoine.

7) POINT FINANCIER

Le bilan financier du stage est légèrement en déficit du fait de l'augmentation de la facture du transporteur, de la location d'un véhicule pour le transport du matériel et des charges sociales en plus dues à la présence d'un cadre supplémentaire.

Il reste encore 62€ à verser pour le complément de matériel de Maître IGNACE.

8) CONVENTIONS D'OBJECTIFS AVEC LE CONSEIL GENERAL

Depuis quelques mois, une ébauche de convention a été rédigée par certains membres du Comité Directeur du CD93, suite à une réunion avec le Conseil Général.

D'autres membres du Comité Directeur, enseignants et licenciés du Département s'étonnent de ne pas avoir été informés de ces réunions de travail ni conviés à y participer (Maître Martine HESS, Maître Patrice DHERBILLY, Maître Pascal IGNACE, MM. Yves de LAMBALLERIE, Bernard VERRIER, Madame Catherine STRELETSKI, Mademoiselle Martine BIDARD).

Or les objectifs de cette convention engagent tous les membres du CD93 et doivent donc être discutés en réunion plénière.

Le Président rétorque que, depuis plusieurs années, il avait proposé de travailler sur la rédaction d'un tel objectif, mais sans rencontrer d'écho favorable.

Mais, à partir du moment où des réunions étaient prévues, il aurait fallu en informer les membres du Comité Directeur, libre à eux d'y participer ou pas.

Monsieur Xavier HEBERT insiste sur le délai imparti pour répondre à la demande du Conseil Général de disposer d'une telle convention.

A-t-on reçu une lettre du Conseil Général pour définir le cadre d'un tel projet ? S'interroge Monsieur Yves de LAMBALLERIE.

Sur quels points portera l'aide du Conseil Général ? demande Maître Pascal IGNACE.

Certaines actions proposées dans l'ébauche de convention posent question et doivent être discutées (haut niveau départemental, rôle des clubs phare).

Le Président explique que le Conseil Général privilégie le qualitatif contrairement à la DDJS.

Le CD93 doit envisager des actions qui permettent et favorisent le développement de l'escrime en appui des projets des clubs.

Il doit viser non seulement à l'augmentation de l'encadrement dans les clubs et du nombre de licenciés, mais aussi à l'aide des gens en difficulté.

Ne faut-il pas essayer de créer de nouvelles structures ? demande Monsieur Yves de LAMBALLERIE.

Mais n'est-ce pas dangereux pour les clubs déjà existants ? Objecte Monsieur Xavier HEBERT.

Une Commission est formée pour rediscuter du contenu des différentes fiches actions.

Monsieur Xavier HEBERT
Monsieur Yves de LAMBALLERIE
Madame Christine DHERBILLY
Madame Catherine STRELETSKI
Monsieur Bernard VERRIER,
Mademoiselle Martine BIDARD

Elle se réunira chez Madame Christine DHERBILLY le mercredi 9 janvier à 20h30.

9) REGROUPEMENTS DEPARTEMENTAUX

Ils s'effectueront le vendredi soir de 20h à 22h30 et s'adresseront aux cadets, juniors et seniors.

Le technicien du club organise le regroupement parallèlement à l'entraînement.

Un petit buffet est organisé à la fin du regroupement ; il est proposé que CD93 prenne en charge les frais de ce buffet. La proposition est soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Yves de LAMBALLERIE propose que le Maître d'Armes qui se déplace, hors de ses créneaux horaires, pour encadrer ces regroupements soit défrayé (70 €/ regroupement) par le CD93. La proposition est soumise au vote est adoptée à l'unanimité

10) PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ARMES A LIVRY-GARGAN

Monsieur Xavier HEBERT expose au CD93 les grandes lignes du projet de construction d'une salle d'escrime à LIVRY-GARGAN.

Deux projets sont en concurrence :

1^{er} projet : - 36 pistes

- 1 salle de réunion
- 1 bureau
- 16 millions d'€ mais problème de stationnement.

2nd projet :- gymnase conservé,

- 12 pistes
- Salle d'armes au 1er étage
- 1 salle de réunion
- 1 bureau
- 7 millions d'€ et parking conservé.

30% du budget seront pris en charge par le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis.

Cette salle serait à vocation départementale : le CD93 pourrait y organiser ses épreuves départementales.

Est également en projet l'ouverture d'une classe sport études Escrime au Lycée BOULOCHE.

11) QUESTIONS DIVERSES

Maître LE NOC du Collège Christine de PISAN a envoyé une lettre demande de prêt de matériel au CD93 pour mener à bien son action dans le milieu scolaire.

Maître Le NOC a fait une demande au Club d'AULNAY-SOUS-BOIS, pour utiliser sa salle. Le Club D'AULNAY ayant refusé, il a donc besoin de matériel de signalisation (appareils et enrouleurs) pour équiper une salle et y dispenser ses cours. La Ligue d'Escrime de CRETEIL lui a déjà prêté 6 équipements complets. Actuellement il est accueilli avec ses élèves par le club de Gonesse.

Il est suggéré de lui prêter quelques anciens appareils de signalisation qui sont hors normes ou même de lui vendre pour un prix symbolique ce qui libérerait le CD93 de l'entretien du matériel.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président, Monsieur Didier MORANNE, lève la séance à 23 heures 10.

Le Président du CDE93 :

La Secrétaire :

Didier MORANNE

Martine BIDARD